



Maubeuge – Dans les pas de Lurçat Déroulé de la démarche

L'Association des Amis de Lurçat et de l'Architecture Moderne invite les lycéens de la ville de Maubeuge à découvrir la ville et son évolution en participant à un **concours photo** : ils suivront pour cela le parcours « Indices dans la ville – Dans les pas de Lurçat » mis à disposition par le CAUE du Nord.

A partir du 04/09/23 – Mise à disposition auprès des enseignants du dispositif de participation au concours et accès aux **documents en ligne** : Déroulé de la démarche, règlement du concours et autorisation parentale, et outil d'animation « Indices dans la ville – Dans les pas de Lurçat », portail « Les Amis de Lurçat et de l'Architecture Moderne ».

18/09/23 – Atelier d'échanges avec les enseignants

Du 04/09/23 au 04/10/23 - Ateliers « indices dans la ville - Dans les pas de Lurçat » par les enseignants

Le **parcours** sera encadré par les enseignants et permettra de découvrir la ville à travers ses marqueurs.

Le **livret « Indices dans la ville – Dans les pas de Lurçat »** propose un **parcours** et **12 questions** auxquelles les lycéens doivent répondre : ces questions leur permettent d'identifier les marqueurs à photographier pour participer au concours. Les questions sont classées selon 4 thèmes, deux correspondant à la géographie : **Eau et Nature** et deux correspondant à l'histoire : **Bâti et Mobilité**.

Les enseignants s'appuient sur un **descriptif** du parcours afin de commenter les **étapes** identifiées.

Ils pourront éventuellement s'appuyer sur ces éléments pour les retravailler en cours dans le cadre de leurs programmes.

Du 11/09/23 au 04/10/23 – Participation au concours photos via le portail « Les Amis de Lurçat et de l'Architecture Moderne ».

Pour participer, les lycéens mineurs devront fournir une **autorisation parentale**.

Les photos seront à « **poster** » sur le portail « Les Amis de Lurçat et de l'Architecture Moderne » en utilisant le bouton « **Je participe** » accessible sur la page d'accueil, et en renseignant les champs requis dans un formulaire. Il devra accepter le règlement du concours photo. Afin de respecter la législation en vigueur, **une personne majeure se portera responsable de la publication d'un mineur**. Le nom et l'adresse mail de ce responsable majeur sera renseigné dans le formulaire. Le responsable majeur sera chargé de **valider la publication (post) de l'élève mineur**. *Pour plus de facilité, l'enseignant pourra demander à ses élèves mineurs d'indiquer son nom et son adresse mail académique dans les champs requis.*

Chaque lycéen pourra proposer au **maximum une photo par catégorie** (Bâti, Mobilité, Eau et Nature).

Pour chaque photo, il sera demandé au lycéen de préciser à quelle question correspond le « marqueur » choisi.

Les lycéens pourront reprendre de nouvelles photos après le parcours fait en classe s'ils ne sont pas satisfaits des photos prises lors du parcours (météo mauvaise, lumière...).

A partir des photos des lycéens, les enseignants pourront organiser un échange afin d'aider à la sélection des photos qui seront proposées au concours.

Le 06/10/23 – Organisation du jury

Le jury sera composé de membres définis par l'association « Les Amis de Lurçat et de l'Architecture Moderne ».

A partir de critères établis, un lauréat sera choisi pour chaque question, soit **12 lauréats**.

Parmi eux seront sélectionnés **4 Grands prix** à savoir un pour chacun des 4 thèmes.

A partir du 06/10/23 – Impression des photos lauréates par l'association « Les Amis de Lurçat et de l'Architecture Moderne ».

Le 13/10/23 – Remise des prix (de 18h00 à 20h00)

Une remise des prix sera organisée par l'association « Les Amis de Lurçat et de l'Architecture Moderne » sur le lieu de l'exposition « Maubeuge, hier, aujourd'hui, demain ».

Lycéens et parents seront les bienvenus pour participer à la remise des prix .